



P

A

R

M

E

# Plan Aulnésien de Réduction et de Modération Energétique (PARME) en 10 actions



# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Consciente des enjeux environnementaux et soucieuse de la préservation des ressources énergétiques, notre ville mène, depuis plusieurs années maintenant, différentes actions dans l'objectif de réduire les consommations énergétiques.

- Plan de rénovation de nos bâtiments,
- installation de panneaux photovoltaïques,
- construction d'un Groupe Scolaire intégrant une ventilation naturelle activée de préchauffage solaire et rafraîchissement naturel géothermique de nous pluviales...

Malgré tout, le contexte de crise climatique et du conflit en Ukraine impactent la hausse du coût de l'énergie et nous obligent à aller plus loin.

## PARME

Nous allons mettre en œuvre un **Plan Aulnésien de Réduction et de Modération énergétique (PARME)**, construit en lien avec la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, les Adjointes au Maire et conseillers et les agents municipaux.

Celui-ci se décline **en 10 actions fortes sur la base de 5 grands axes** : le chauffage, la solidarité énergétique, les bonnes pratiques et la transformation des comportements, les travaux et mesures structurelles et enfin, l'éclairage public.

Je vous transmettrai très prochainement un exemplaire de ce plan d'actions lorsque celui-ci sera voté au prochain conseil municipal.

Ces mesures sont guidées par les principes de solidarité, d'exemplarité et par la volonté partagée de maintenir les services publics pour les Aulnésiennes et les Aulnésiens.

Les collectivités se doivent, en conséquence, de montrer l'exemple et de participer à l'objectif national de réduction de 10% de nos consommations énergétiques.



## ACTION 9

### Mesures de solidarité énergétique

Identification et accompagnement des ménages les plus précaires via le Centre Communal d'Action Sociale.

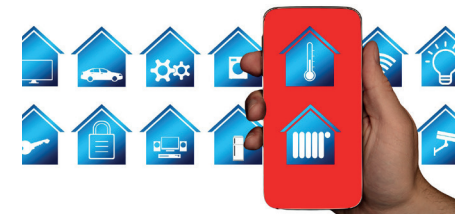


## ACTION 10

### Etudes et audits en lien avec Valenciennes Métropole

Valenciennes Métropole a décidé l'augmentation du fonds énergie à disposition des projets énergétiques des communes de 10%

Les audits réalisés sur les bâtiments municipaux et l'éclairage public réalisés et financés, en partie, par Valenciennes Métropole.



## ACTION 7

### Rationalisation de l'occupation des locaux municipaux

#### Fermeture de bâtiments énergivores

- Salle d'arts plastiques
- Maison de la Jeunesse
- Maison des Associations



Les activités de l'école municipale

- d'arts plastiques,  
de théâtre?

et des activités Jeunesse seront relocalisées, de manière raisonnée, dans d'autres salles ou bâtiments municipaux.

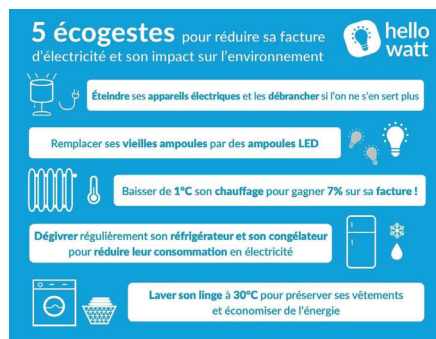
## ACTION 8

### Bonnes pratiques et transformations des comportements

En partenariat avec Valenciennes Métropole, seront mis en place des ateliers écogestes pour tous les agents ; demain à la population.

Un guide des écogestes a été rédigé et transmis à l'ensemble des agents municipaux, avec des spécificités en fonction des métiers

Le Plan d'actions sera mis à l'ordre du jour de chaque bureau municipal pour évaluation et ajustement.



Dates d'application du PAE  
5 novembre 2022 au 31 mars 2023

## ACTION 1



### Eclairage public : passage au 100% LED d'ici 2030

Un engagement fort de la ville, déjà lancé il y a plusieurs années, pour lutter contre le gaspillage énergétique, ce qui va permettre de réduire encore la consommation et effectuer des économies d'énergie.

## ACTION 2

### L'éclairage public est éteint de minuit à 5 h depuis le 16 novembre 2022

**Une mesure pour lutter contre le gaspillage énergétique et la sauvegarde de la planète quand on sait que la pollution lumineuse a, par ailleurs, des effets néfastes sur la faune et la flore.**

**Une économie de 163 410 kWh sur un an.**

### L'éclairage des équipements sportifs extérieurs

- Arrêt à 22 heures au plus tard

### ACTION 3

#### Eclairage des commerces



Aulnoy est une ville avec une forte concentration de commerces et d'entreprises.

La municipalité va écrire à tous les commerçants pour les inciter à tout éteindre une fois leurs magasins fermés et hors temps d'occupation.

Il s'agit principalement des éclairages intérieurs des locaux, ceux des vitrines des magasins, ainsi que des enseignes lumineuses.

### ACTION 4

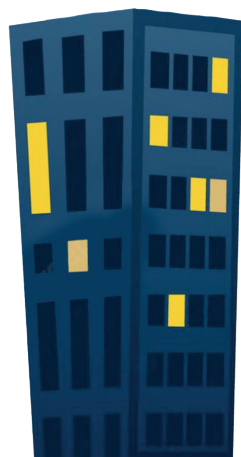
#### Les illuminations

Il y aura bien des illuminations durant la période des fêtes de Noël, avec quelques ajustements.

**Les illuminations auront lieu du 6 décembre 2022 au 6 janvier 2023, et uniquement sur les grands axes de la commune :**

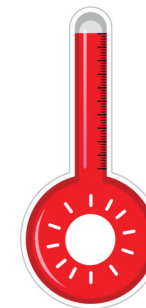
- Avenue Jules Mousseron,
- Avenue Henri Matisse,
- les carrefours de l'avenue de la Libération,
- rues Pierre Cuvelier, Jules Chevalier, Henri Durre et Jean Jaurès

L'Eglise située sur la Place Roger Salengro sera le seul bâtiment illuminé.



### ACTION 5

#### Chauffage ajusté



- **Dans les salles de sports :**

La température du chauffage baissée à 14 degrés.  
Fermeture des salles durant les vacances scolaires.

- **Dans les écoles :**

La température du chauffage respectera la réglementation (entre 18 et 22 degrés) en fonction de la météo.

- **Pour le public spécifique : des ajustements seront mis en œuvre**

Pour les accueils des tout-petits dans le cadre du Relais Petite Enfance, des jeunes enfants ou de public en affection longue durée.

### ACTION 6

#### Chauffage dans les bâtiments communaux

**Dans les bâtiments communaux : maintien de la température dans les bureaux à 19 degrés**

Suppression des systèmes de chauffage individuel (type radiateurs d'appoint).

